



## COMMUNIQUE

#SCPP @scppinfo

### **NOMINATION DE MARIE-CHARLOTTE LACHAIZE AU POSTE DE DIRECTRICE DES REPARTITIONS ET DU REPERTOIRE SOCIAL DE LA SCPP**



**21/03/23 - Depuis le 1er janvier 2023, Marie-Charlotte LACHAIZE occupe le poste de Directrice des répartitions et du répertoire social de la SCPP. En plus de ses nombreuses missions visant à maximiser les revenus des producteurs, elle accompagnera la transition numérique de la SCPP tout en garantissant un haut niveau de service et d'accompagnement à ses membres.**

Diplômée de l'ESCP Business School, Marie-Charlotte LACHAIZE a débuté sa carrière à Londres dans le domaine du marketing, puis a évolué dans le conseil à l'international. Pour le compte de VMLY&R, elle a accompagné des marques comme Kraft, McDonald's et Hertz dans leur développement en France. Elle a ensuite passé huit ans dans le domaine du cinéma chez EuropaCorp Distribution avant de prendre la Direction des Opérations de Stratego, une régie publicitaire spécialisée dans l'univers pharmaceutique.

Marie-Charlotte LACHAIZE (49 ans) prend la direction du Service des répartitions et du répertoire social. Avec son équipe de 10 personnes, elle est chargée de répartir chaque année près de 90 millions d'euros aux membres de la SCPP, gérer le répertoire social de la SCPP qui compte 14 millions de titres enregistrés et assurer la promotion et l'administration du code ISRC en France.

*« La SCPP est un organisme en perpétuelle mutation, dont le nombre de membres grandit chaque mois. Nous faisons constamment évoluer nos outils afin que chacun de nos 4 000 membres, indépendamment de la taille de leur structure, puisse effectuer ses démarches de façon simple et rapide. La notion de service étant au cœur de nos préoccupations, nous veillons à accompagner les membres qui le souhaitent tout au long de ce processus : de la déclaration des titres jusqu'à la répartition de leurs droits. »* (Marie-Charlotte Lachaize, Directrice des répartitions et du répertoire social de la SCPP)

**Informations presse : SCPP - Anouchka Roggeman - 01 41 43 03 03 - [anouchka.roggeman@scpp.fr](mailto:anouchka.roggeman@scpp.fr)**

*La SCPP, société civile des producteurs phonographiques, est une société de perception et de répartition des rémunérations perçues pour le compte de ses membres auprès des utilisateurs de phonogrammes et de vidéomusiques. Plus de 4 000 producteurs de musique sont actuellement membres de la SCPP, qui réunit la majorité des producteurs indépendants français et les sociétés internationales comme Sony, Universal et Warner. Aussi, la SCPP défend les droits de ses membres, lutte contre la piraterie et aide la création musicale. [www.scpp.fr](http://www.scpp.fr) @scppinfo #scpp*